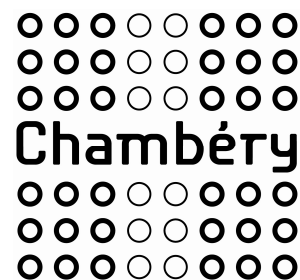


Un pôle multimodal sur les rails

Dossier de presse

Barberaz
Barby
Bassens
Challes-les-Eaux
Chambéry
Cognin
Curienne
Jacob-Bellecombette
La Motte-Servolex
La Ravoire
La Thuile
Les Déserts
Montagnole
Puygros
Saint-Alban-Leysse
Saint-Baldoph
Saint-Cassin
Saint-Jean-d'Arvey
Saint-Jeoire-Prieuré
Saint-Sulpice
Sonnaz
Thoiry
VèreI-Pragondran
Vimines



**DIRECTION DE LA
COMMUNICATION**

**106, allée des Blachères
CS 82618
73026 Chambéry cedex
tél. 04 79 96 86 04
fax 04 79 96 86 01**

Un pôle multimodal sur les rails

Dès son arrivée, la nouvelle majorité en collaboration avec ses partenaires que sont le Département, la Région, l'Etat et la SNCF a souhaité donner un nouveau souffle au PEM (pôle d'échange multimodal) suspendu le 7 octobre 2013 et ainsi remettre la gare sur les rails de la multimodalité.

Les grandes orientations du PEM :

I- Le retour de la SNCF

Il était indispensable de faire revenir la SNCF à la table des acteurs de ce projet structurant pour l'agglomération chambérienne, et vecteur de dynamisme du sillon alpin.

Le retour de la SNCF garantit à Chambéry métropole et ses partenaires une meilleure répartition des investissements et surtout une exploitation optimisée, plus cohérente et qui répond aux besoins des usagers.

2- Un projet revisité dans sa globalité

En moins d'un an, il a été question de redéfinir le PEM comme un projet livrable en une seule phase, alors qu'auparavant le PEM impliquait une réalisation en deux phases.

Avant :

Phase 1 : Création d'un nouveau bâtiment (en jaune),

Phase 2 : Rénovation de la gare après 2020 (en bleu),

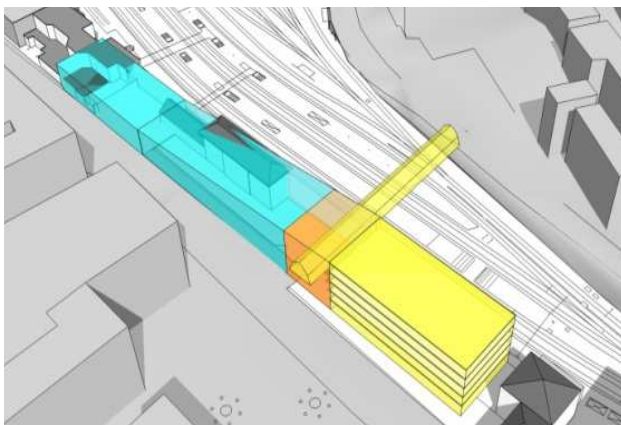
Seul le bâtiment jaune était fait dans ce mandat.



Facade actuelle de la gare + la facade projetée du bâtiment

Aujourd'hui :

Le projet revisité sera livré d'ici 2019, en une seule phase (création du nouveau bâtiment et rénovation de la gare)



3- Un coût d'exploitation en diminution

Une réflexion a été aussi menée de manière à réduire les coûts d'exploitation du PEM. Dans sa première phase, l'exploitation du PEM induisait des charges estimées de 800 000 euros à 1 million d'euros annuellement.

C'est en optimisant les espaces disponibles et en conciliant chacune des fonctionnalités du PEM, que le PEM revisité doit diminuer de 500 000 euros le budget annuel de fonctionnement et ainsi engendrer un coût annuel d'exploitation de 300 000 à 500 000 euros.

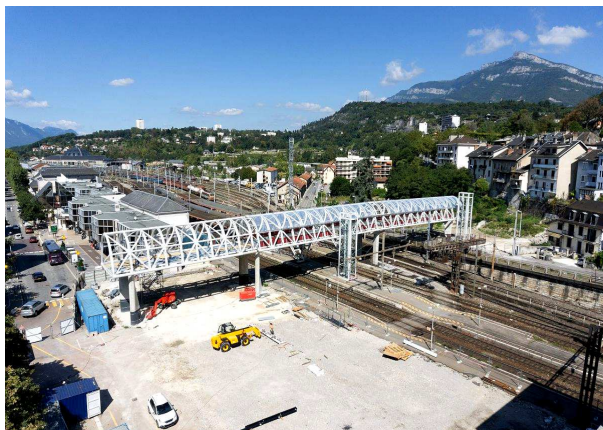
4- La gare au rythme de la multimodalité

Faire de la gare un centre névralgique de la connexion urbaine et interurbaine, là est tout l'enjeu de la multimodalité. L'actuel projet relève le défi de l'intermodalité et vise à répondre aux réels besoins de l'agglomération tout en valorisant les transports en commun, les modes de transports alternatifs à l'individuel (auto-partage, covoiturage) et les modes « doux » (déplacements à pied ou à vélo).

Au cœur du PEM, les guichets seront déployés sur une surface de 1000 m². A côté des guichets de la SNCF et du STAC, du Conseil général,... des emplacements seront mis à disposition des services d'auto-partage, de covoiturage, de location de véhicules et de taxi.

De plus, le pôle multimodal doit répondre aux attentes des voyageurs en transit : la galerie « Sommeiller » se verra prolongée de manière à étendre les services proposés, ceci en lien avec les commerçants Chambériens.

5- Le pôle multimodal, passerelle entre la Cassine et le centre-ville



Le PEM doit permettre le retournement de la gare vers le quartier de la Cassine, promis à un développement économique.

Véritable trait d'union entre le centre-ville et l'entrée de ville qu'est le secteur de la Cassine, la passerelle a été installée l'été dernier et dans les mois à venir, cette « rue aérienne » longue de 80 mètres sera équipée d'escaliers extérieurs ouvrant sur les parvis Est et Ouest de part et d'autre de la gare. Très vite, ces quartiers cesseront d'être séparés par la voie ferrée.

La nouvelle majorité a opté pour l'accélération de la mise en service de la passerelle de sorte que les piétons la parcourront dès l'automne 2015 – contre 2017 initialement.

6- Une mise en service prévue en 2019

L'ensemble de ces modifications tient compte d'un planning permettant la mise en service du pôle d'échange multimodal dès 2019.

